

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2014

---

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AE8

présenté par

M. Potier, rapporteur pour avis au nom de la commission des affaires économiques, Mme Troallic  
et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

-----

### ARTICLE 2

### RAPPORT

Compléter la première phrase de l'alinéa 8 par les mots :

« , de santé et d'éducation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'insister sur deux autres secteurs très importants pour la politique française de développement en les citant explicitement.